

Formation Négociation

28 & 29 septembre 2023

Engagement de participation

Votre contact :

Simon Gudin
Lyonbiopôle

Simon.gudin@lyonbiopole.com

Partenaires :

Scotwork

Partenaires Financiers :

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

① Je déclare vouloir participer à la formation négociation :

Entreprise :

Nom, prénom et fonction du participant :

.....

Téléphone : Courriel du participant :

Courriel pour logistique/organisation (si différent de celui du participant) :

.....

Adresse de facturation :

.....

N° de Siret :

N° de TVA Intracommunautaire :

② Je règle le forfait Communication et Logistique obligatoire de 960€ TTC (soit 800€ HT)

par virement bancaire (en libellant « **Formation_Negociation_NOM-du-Participant - NOM-SOCIETE** » sur le compte LCL de Lyonbiopôle – IBAN : FR24 3000 2019 5800 0006 1665 F75 CRLYFRPP).

Conditions d'annulation et de désistement :

Dès versement, la somme reste acquise à Lyonbiopôle en raison des frais déjà engagés.

Une facture vous sera adressée dès réception de votre règlement.

L'inscription à la formation comprend :

- ✓ La participation à la formation par le cabinet Scotwork de 1,5 jours
- ✓ Le dîner du 28 au soir
- ✓ Le déjeuner du 29 midi
- ✓ Logistique et coordination de votre participation

③ Je retourne le dossier d'inscription complet avant le 30/06/2023 par mail accompagné de la preuve de virement à :

Simon Gudin
Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes
simon.gudin@lyonbiopole.com

Fait à Le :

Signature :

Cachet :

Dossier de déclaration des aides au Minimis

Le règlement (UE) N° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de *minimis* institue la possibilité pour les autorités publiques de verser à toute entreprise unique un montant d'aide maximum de 200 000 euros sur une période de 3 exercices fiscaux, sans être tenue de notifier cette aide, ni de la comptabiliser dans le calcul des règles de cumul d'aides (voir règlement pour plus d'information).

Les subventions perçues dans le cadre du plan de développement international entrent dans le cadre des *Minimis*. Toutes entreprises souhaitant bénéficier de l'aide régionale s'engage à renseigner la déclaration des aides de *minimis* sans quoi aucune aide ne pourra lui être octroyée.

Action :	
Raison sociale :	
Nom du dirigeant :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Code NAF :	N° Siret :
Appartenance à un Groupe : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Nom du groupe :	
Filiale à %	

Annexe : Déclaration des aides de *minimis*

Veillez mentionner ci-dessous l'ensemble des aides dites « de *minimis* » (y compris l'aide relative à la présente action collective), tous domaines confondus, ayant fait l'objet d'un octroi à votre entreprise (au sens d'entreprise unique) au cours des 2 derniers exercices fiscaux clos précédant la date de signature de cette déclaration et de l'exercice fiscal en cours. En l'absence de déclaration renseignée aucune aide ne pourra être accordée.

La définition d'entreprise unique se réfère à la recommandation 2003/361/CE n°800/2008 de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micros, petites et moyennes entreprises : tout groupement d'entreprises liées est considéré comme une entreprise unique. L'identification des aides de *minimis* octroyées doit donc couvrir l'entreprise candidate, ainsi que toute entreprise sur laquelle elle exerce, directement ou indirectement, une influence dominante ou toute entreprise qui peut exercer une influence dominante sur l'entreprise candidate ou qui, comme l'entreprise candidate est soumise à l'influence d'une autre entreprise.

Dans le tableau ci-dessous :

- Préciser le montant, le type d'aide et la date de l'aide
- Indiquer 0 si aucune n'aide n'a été perçue

Aide de <i>minimis</i> au sens du règlement n°1407/2013 du 18 décembre 2013, JO L 352 du 24.12.2013		
<i>Exercice fiscal année N-2</i>	<i>Exercice fiscal année N-1</i>	<i>Exercice fiscal en cours</i>
TOTAL :	TOTAL :	TOTAL :

Le cas échéant convertir les aides en équivalent subvention

Le responsable de l'entreprise* (nom, prénom et fonction) :

..... manifeste son intention de participer à l'action intitulée **Formation Négociation** élaborée par **Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes** et certifie sur l'honneur l'exactitude des informations portées dans la présente fiche et déclare avoir été informé du caractère « de *minimis* » au sens du règlement CE de l'aide attribuée à ma société (**).

Je soussigné, en tant que certifie l'exactitude et l'exhaustivité des informations rapportées ci-dessus.

Date :	Signature :	Cachet :

* Le signataire de ce document doit disposer des pouvoirs nécessaires pour engager l'entreprise.

** (règlement (UE) N° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, JO L 352 du 24.12.2013).